



Conseil municipal
Le 6 juin 2016, 20h30

Relevé de décisions

Conseiller(s) présent(s) : Pierre-Louis Fillet, maire ; Marie-Odile Baudrier ; Françoise Chatelan ; Pierre Hustache, Camille Michel, 2^e adjointe , Monique Feugier; Jean-Louis Gontier, Gilles Chazot, 1^e adjoint

Conseiller(s) excusé(s) : Emmanuel Drogue, Pierre Drogue, 3^e adjoint ;

Conseiller(s) absent(s) :

Autre(s) personne(s) présente(s) : Delphine Grève, secrétaire de mairie,

DELIBERATIONS

- Demande de subvention "réserve parlementaire" pour un montant de 10 000 euros pour financer les travaux de réaménagement de la traverse sur une enveloppe de 125 742 euros.
- Demande de subvention DCP pour la rénovation du chœur et des contreforts.
- Autorise le Maire à signer la convention avec VercorSoleil pour la pose des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes et du presbytère
- Poursuite de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le Service Eau du Département sur le projet de Station d'épuration au hameau de la Martelière
- Autorise le Maire à ester en justice suite au recours de Pascal Ritz contre la carte communale
- Accord pour la demande de subvention du VSF : 40 euros par enfants adhérant au club

DECISIONS

- Le Maire fait lecture de la lettre de démission de Pierre Drogue au 06/06/2016, reçue ce jour. Il le contactera pour évoquer de vives voix sa décision.
- Courrier d'information des locataires du Presbytère pour la pose des panneaux photovoltaïques en toiture
- Réunion d'information le 8 juillet à destination des habitants de la Martelière sur le projet de station d'épuration.
- Des investigations complémentaires seront réalisées pour déterminer la zone d'infiltration de la station afin de finaliser rapidement le projet
- Suite à l'accident survenu au lotissement des Forilles et vu que les riverains n'ont jamais fait remonté de demande de mise en sécurité de la zone, il est décidé de ne pas faire de travaux de sécurisation. D'autre part, d'autres voies communales présentent les mêmes risques.
- Organiser une réunion avec Gérard Estève concernant la pose d'une clôture en bordure de la place publique. Rappel sur l'historique de la situation. Des solutions seront proposées.
- Balisage par la commune du sentier entre les Granges et les Clots.

- Demande pour faire nettoyer un chemin rural entre les Alberts et les Combettes par des bénévoles.
- L'ACCA se propose de ré ouvrir le chemin entre la Porte du Diable et les Ferrières.
- Une réunion sera organisée avec l' association porteuse du projet d'aménagement des ruines d'Herbouilly et les communes concernées.
- Lors du prochain conseil d'école, il sera proposé de ne scolariser des moins de trois ans uniquement si les effectifs des classes sont inférieurs à 20 ou 25 élèves. La décision sera formalisée lors du prochain conseil d'école en concertation avec les enseignants.

INVESTISSEMENTS

- Traversée du village : Le dossier sera examiné en Commission d'organique d'Aménagement (COA) le 6 juillet. Les services du Département demande que le plateau traversant situé à l'intersection avec la route de la salle des fêtes soit agrandi jusqu'au Café Brochier. Cette demande engendre des contraintes à plusieurs niveaux : empiètement sur des parcelles privées, évacuation de l'eau de pluie, coût financier). Les deux solutions seront chiffrées et présentées lors de la COA et une décision sera prise suivant les financements obtenus.
- Réunion le 20 juin pour définir les travaux de voirie 2016, les travaux d'accessibilité et le poste d'agent technique suite au départ à la retraite de Jean-Noël Drogue prévue à la fin de l'année.
- La parcelle d'environ 900 m² située dans la propriété Marcon sera proposée au prix de 40 000 euros à Hydrophy. Le coût de viabilisation est estimée à 30 000 euros. Le prix de vente proposée à la société est fixée dans le but de maintenir l'activité sur le territoire.
- Reprise renfort église côté nord et est. Pierre-Louis organisera une réunion avec l'association St Blaise pour mettre en place une souscription. Des subventions seront également demandées à la Fondation du Patrimoine et à l'association des Bâtiments de la Drôme. Devis à faire actualiser par l'entreprise Combier.
- Reprise du chemin de la Madone : devis Blanc validé. Jean-Louis contactera l'entreprise Blanc pour la date des travaux
- Réfection du sol de l'école : demande de devis à faire. L'ARS sera contacté concernant les mesures à prendre pour le radon.

AUTRES POINTS

- La Préfecture de la Drôme a transmis l'arrêté préfectoral concernant le nouveau périmètre de l'intercommunalité. Par contre, pas de réponse de la Préfecture concernant le Sivu de Roybon. Décision reportée au conseil municipal de juillet.
Suite au courrier transmis aux élus de la CCMV, un collectif d'habitants du Vercors Nord s'est créé dans le but de mobiliser les citoyens sur les enjeux d'une fusion avec la CCV et la CCPR. Des réunions et des actions sont prévues.
- Le projet d'adressage suit son cours. Prochaine étape : le recensement exhaustif de l'ensemble des voies communales.
- Marie-Odile Baudrier présente le programme détaillée du week end culture prévu le 30 septembre, et le 1er et 2 octobre.

- Recensement communal prévu en janvier et février 2017. Gilles Chazot épaulera la coordonatrice communale.
- Le lot de bois est parti à 27 600 euros lors de la vente du mois de juin.
- Echange sur les compteurs Linky
- Lors de sa dernière visite, le technicien Satese préconise le nettoyage du dégrilleur deux fois par semaine. D'autre part, la réalisation d'un diagnostic du réseau eaux usées pourrait permettre d'expliquer les pics hydrauliques.
- Une nouvelle proposition de date pour un conseil commun avec St Martin en Vercors sera faite.
- Les élèves vont diffuser la 2ème gazette de l'école primaire. La Mairie aidera à sa diffusion.
- La locataire du studio de la Poste demande la pose d'une cimaise au dessus de la fenêtre à l'emplacement des fixations de la tringle à rideau.

Fin de la séance à 23h15.